

Chapitre 1.1 – Le métier de cuisinier

Sous chapitre 1.1.4

La tenue professionnelle





LA TENUE PROFESSIONNELLE

La tradition et la législation exigent le port d'une tenue professionnelle !



- Toque ou calot.
- Veste blanche.
- Pantalon.
- Tablier blanc.
- Chaussures de sécurité.

Présentation

➤ *La présentation est le reflet de la personnalité, soyez toujours bien coiffé, bien rasé, correctement habillé, tenue toujours propre, veste fermée, tablier à la bonne hauteur, chaussures bien cirées, mains et ongles courts propres, poignets et doigts sans bijoux.*

➤ *Ce sont là des attributs qui ne peuvent que renforcer votre personnalité en vous donnant encore plus confiance en vous.*

➤ *Le vêtement de travail n'est pas une fantaisie mais une obligation.*

➤ *Restez conscient que la clientèle vous observe constamment. De vos efforts dépend le succès de votre restaurant ainsi que la satisfaction de vos clients.*